L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 15 JANVIER.

TRANSFERT DES CORPS DES GÉNÉRAUX LECOMTE ET CLÉMENT THOMAS.—Le 26 décembre, dit le *Temps*, les corps des généraux Lecomte et Clément Thomas ont été transportés dans le monument qui leur était destiné au Père-Lachaise.

Un service funèbre a été célébré à cette occasion dans la chapelle de l'hôtel des Invalides. Dans l'intérieur même de l'hôtel, le service militaire était fait par les invalides. Au devant du portique, des flammes brûlaient dans des urnes funéraires monumentales.

On remarquait dans l'assistance des parents et les amis des généraux Clément Thomas et Lecomte, le bureau tout entier de l'assemblée nationale, tous les ministres, un grand nombre de députés tant de la gauche que de la droite, des officiers de tous grades, parmi lesquels le colonel Broye, aide de camp du maréchal MacMahon.

La cérémonie a commencé à dix heures précises. L'absoute a été donnée par M. le cardinal archevêque de Paris. A onze heures le service était terminé et les deux cercueils ont été placés sur le char funèbre qui devait les transporter au Père-Lachaise. Ce char, attelé de quatre chevaux, était pavoisé de drapeaux tricolores. Le deuil était conduit par le frère du général Clément Thomas et par le fils du général Lecomte. Le bureau de l'assemblée nationale, puis les ministres venaient ensuite.

Le cortége a accompagné le char jusqu'à la sortie de l'hôtel, puis le char suivi d'un grand nombre de parents et d'amis des victimes s'est dirigé vers le Père-Lachaise, où il est arrivé à midi et demi.

Le monument élevé aux généraux Lecomte et Clément Thomas est situé à micolline, à gauche en montant, un peu au-dessus de la première allée transversale entre le monument de Lebas et le caveau de la famille Anicet Bourgeois.

Le monument, fait en granit de Flandre, a environ huit mètres de hauteur.

Dans le socle se trouvent les ouvertures des deux caveaux. Le monument a une forme pyramidale; le sommet est orné d'une grande croix en or.

Au-dessous, l'inscription suivante:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

L'assemblée nationale adopte, le président du conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française, promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. L'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte est un deuil public auquel l'assemblée appelle le pays tout entier à s'associer.

Art. 2. L'assemblée nationale assistera à un service solennel qui sera célébré à cette occasion dans la cathédrale de Versailles.

Art. 3. Un monument funèbre sera élevé aux frais de l'Etat aux généraux Clément Thomas et Lecomte.

(XXVI mars MDCCCLXXI.)

Au-dessous de cette inscription est une niche où est placée la statue de la France.

DUEL AU REVOLVER.—Un duel au revolver a eu lieu jeudi matin près du village du Véra, à quelques mètres de la frontière d'Espagne.

Cette rencontre avait été arrêtée, à la suite d'un propos inconvenant tenu dans un salon, entre deux membres de la colonie étrangère de Biarritz, M. le marquis de Sofraga, Espagnol, et M. L...., Anglais. Quinze pas seulement séparaient les deux adversaires, qui ont échangé une première balle sans s'atteindre.

A la deuxième décharge, M. le marquis de Sofraga a tourné sur lui-même et est tombé comme une masse sans proférer une parole; la balle de son adversaire l'avait atteint à la hanche, et quand le docteur qui accompagnait les combattants s'approcha, il ne put que constater sa mort.

La victime n'était âgée que de trente-cinq ans environ; c'était le fils du duc de la Rocca qui a rempli une des principales charges auprès de don Carlos. M. le marquis de Sofraga lui-même avait été chargé de missions diplomatiques à Londres par le gouvernement carliste.

Tous ceux qui ont pris part à cette affaire en qualité de témoins appartiennent au meilleur monde et sont, sauf un seul, de nationalité espagnole.

—On lit dans le *Pungolo* de Milan:

Le pavillon pour la crémation des cadavres dans notre cimetière monumental est presque terminé. On y a déjà placé l'autel sur lequel sera disposé l'appareil pour la crémation de la dépouille mortelle de M. le chevalier Albert Keller. Cet appareil consiste en un grand cylindre en fonte, dans lequel brûleront 200 becs de gaz qui donneront une température de 1000 degrés. On calcule que le corps pourra être réduit en cendres dans l'espace d'une heure.

La crémation du corps du chevalier Albert Keller aura lieu le 15 janvier.

La *République française* publie une note curieuse sur l'étiquette monarchique que la restauration d'Alphonse XII a remise en usage:

"Les anciens rois imposaient au public l'obligation de rester découvert quand ils occupaient leur loge au théâtre. Les Espagnols ont l'habitude de se couvrir quand la toile tombe.

"Dans les six années du dernier régime, les classes qui forment la majorité du parti bourbonien avaient autorisé cette coutume et se couvrant en présence du roi Amédée, du régent et des autres chefs de l'Etat personnifiant la nation à des titres bien plus respectables, puisqu'ils étaient les élus des Cortès. Quel ne fut pas l'étonnement du public quand, aux spectacles auxquels assistait le roi, on vit les mêmes personnes ressusciter la coutume abrogée par elles.

"Le capitaine-général de Madrid leur rappelait avec des gestes menaçants, d'avoir à l'imiter, s'ils ne voulaient pas aller en prison ou en exil. Quelques-uns, d'un caractère énergique, n'ont pas voulu souffrir cette pression brutale de la force. Suivant l'ancienne coutume, ils avaient mis leur chapeau pour sortir de la salle du théâtre comme cela est toujours fait partout.

"Paris peut voir, en ce moment, deux députés espagnols conduits à la frontière et embarqués à Santander à cause de leur chapeau. Le lendemain du jour où ils s'étaient couverts, ils ont reçu leur passeport.

"L'un d'eux est M. Carretero, libéral toute sa vie, employé supérieur à l'administration coloniale durant le régime démocratique. Le second est un jeune homme très connu dans toute la société de Madrid, M. Anglada, officier d'artillerie à une autre époque, plusieurs fois député.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Leliboux, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 5 centimes par 50 gr; recommandées. 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

ELKIN & CO.,

168......RUE DU CANAL......168

REÇOIVENT en ce moment, de nouveaux genres de

TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP BROCHÉ.

A un bon marché extrême, au comptant.
1sept—3m

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DE MME CHANFRAU,

Dernières soirées de l'engagement du comédien distingué,

Mr GEORGE FAWCETT ROWE.

Jeudi et Vendredi soir, samedi, à midi,

THE TICKET OF LEAVE MAN,

célèbre drame de Tom Taylor.

Vendredi—Bénéfice d'adieu de M. Rowe.

Samedi soir—Dernière représentation de

THE GENEVA CROSS.

Lundi, 17 janvier—La véritable version de THE TWO ORPHANS (les deux orphelines), d'Ennery.—Magnifiques décors de Dreedal.

A l'étude.—Une pièce de Mr. EDWARD C. HA COCK de la Nlle-Orléans—pièce qui n'a jamais été représentée sur aucun théâtre.

A l'étude.—COL. WILLOUGHBY, grand drame militaire. 13 jan—

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 23 JANVIER 1876, GRANDE MATINÉE offerte par le

Club Dramatique Louisianais,

Au bénéfice de

Mme M. VEZIAN,

(Artiste attachée au club,)

Avec le gracieux et obligeant concours de: Mlles EVE DABLESTEIN, ALPHONSINE GODIN et Mme CÉCILE BROUX et Mlle C. BAUER,

Les Diables Roses,

Comédie en 5 actes, (mêlée de chants), par MM. Eug. Grangé et L. Thiboust.

"Une femme qui se jette par la fenêtre,"

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. E. Scribe.

Prix du Billet........ 50 cents.

Pour la distribution des rôles, voir les programmes.

Les portes seront ouvertes à 11 heures. Le spectacle commencera à midi précis.

Toute carte sera échangée contre une place numérotée, en s'adressant au bureau du contrôleur, à l'Opéra, le samedi 22 janvier, de 10 A. M. à 3 P. M. et le dimanche 23 de 10 heures à midi.
2 jan—

GRAND BAL ANNIVERSAIRE

DES

GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 2me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la

SALLE GRUNEWALD,

le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.

Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Besson, C. M. Elvière, André Rudolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus..... $3 00.
2 janv—1D

Compagnie d'Assurance Home—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1876—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de CINQ pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater de SAMEDI, 15 du courant.

CHARLES LE SASSIER, Secrétaire.
9 jan—10t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 6 Janvier 1876.—L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires aura lieu, au local de la Banque le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.

H. L. PEIRE, Caissier.
6 janv—2t p s.

Bureau de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claibo ne—Nouvelle-Orléans, 6 janvier, 1876.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie à l'effet d'élire sept directeurs pour l'année, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le LUNDI 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS. H. DEGRANGE, Secrétaire.
6 jan—jus 17.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 3 janvier 1876.—Le 13 du mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année courante:

GEO. JONAS, J. C. MORRIS,
J. H. STAUFFER, E. J. HART,
J. M. ALLEN, EMORY CLAPP,
R. S. HOWARD.

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE, Caissier.
4 janv—15t

Banque des Lafayette de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs pour l'année courante, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
4 jan—2t pa jus 7 fév

Bureau du New Orleans City Railroad Company—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au 1er JUIN DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize à actions aura droit à une action dont il devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
4 jan—1m

Bureau de la compagnie de navigation du Canal Carondelet.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu le TROISIÈME LUNDI (le 17) de janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

LOUIS BURTHE, Secrétaire.
21déc-21,28déc—4,16janv

Banque Nationale de l'Etat de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1875.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu, au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, 18 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
18déc—1m

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board de Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement.

EDGAR HINCKS, Caissier.
1déc—

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 76		
Sur les risques de rivière	32,418 09		
			177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	23,972 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,876 06		
Taxes et licences de ville et d'Etat pour 1874 et 1875	15,315 00		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	3,907 81		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,608 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030 60
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		
L'actif de la Compagnie est comme suit:			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	$49,323 77		
Prêts sur nantissement	18,337 10		
Effets pour primes à courte échéance	7,295 31		
Actions de banque et autres actions	31,840 25		
Biens fonciers	34,324 37		
Primes en voie de perception	23,663 90		
En banque	$84,728 88		
Balance dans la banque d'Amérique	542 96	85,280 84	
Total de l'actif	$250,030 60		

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. REGON.
26 fév—1 an

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

EDGAR LARUE, Président.
11 août—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique

de Bidwell.

Dernière semaine de YANKEE LOCKE.

Ré-engagement de la Troupe de SEIGRIST MIDGETS ET DE T'-FÉ-IX

Dimanche, lundi et mardi, 9, 10 et 11 janvier, le nouveau drame sensationnel

1776, OU IL Y A CENT ANS.

Mercredi à midi et le soir, et jeudi, 12 et 13 janvier.—Reprise du grand drame "LES DEUX ORPHELINES."

Vendredi 14 jan. bénéfice d'adieu de Mr Geo. E. Locke. A cette occasion il donnera son grand drame de tempérance intitulé: TEN NIGHTS IN A BARROOM.

Samedi, matinée et le soir—Grand spectacle double.

Dimanche, 16 janvier—Le comédien populaire S. C. France, dans son fameux drame MARKED FOR LIFE.
9 jan—

Théâtre St.-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de

Mlle Zoé,

BEN DE BAR jouera tous les soirs.—Une série de drames émouvants.

Mercredi et Samedi. — MATINÉE, — Mlle ZOÉ.

Vendredi—BÉNÉFICE DE Mlle ZOÉ.

Voir les petites affiches. 9jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthopédique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16 dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—a No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	509 25	
Diplômes, E dres, Amendes	40 00	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	632 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	487 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00
Le 1er janvier 1875 la Société se composait de	211 membres.	
Admis depuis cette époque	61	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	64
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs	163	
Honoraires	32	
Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

11janv

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!

En débarquement 200 paniers Champagne

DRY VERZENAY,

De la célèbre marque

George Goulet & Cie., Rheims,

En vente dans les principales groceries de détail et par

Paul Gelpi & Bro.,

41 rue Vieille-Levée.

SEULS AGENTS POUR LE SUD.
19déc—1m

Le Dr. G. P. MALONEY,

150......Rue du Canal......150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels.
23nov—

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, dont les consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
18nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, etc. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres.
28mars—1an

" $1,500,000 "

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co. 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre, d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment des plastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.
14déc—

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane,—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,

30 sept—6mois An No 35 de la rue du Canal

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

Collége Commercial de Dolbear

203......Rue du Canal......203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies. Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—11 Mar J

A vendre.

A VENDRE un chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

MAISON FRANÇAISE Nevers & Hery,

No 315 Julia street, Nouveau Bassin

A Louer,

LE vaste édifice connu sous le nom de HOTEL D'ORLÉANS, situé dans la rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, ayant environ 70 chambres. Il vient d'être mis à neuf. On le louera à très bas prix, pour l'année 1876, à un bon locataire, ou on le vendra à des conditions avantageuses.

S'adresser à La Banque des Citoyens de la Louisiane. N. O. 21 déc 1875. 22 déc—1mMJD

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud.

Chaussures de 1ère classe depuis $36,00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau..........$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau..........$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

E. CABAUD.
12mai—1an

Le Docteur Ferrière

SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.

Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir.
20 nov—1an

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 239 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "W LLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11......rue du Camp......11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantis, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne s'écoule entièrement. 18nov 5—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

Emporium de la mode à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à s'en procurer. C'est le système que je suis. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

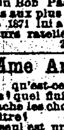

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,

BOIS d'ACAJOU,

BOIS de NOYER,

BOIS de CHÊNE et en

BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

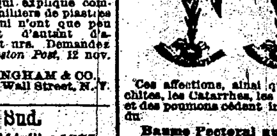

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par R. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—V.D.Ma

CHARBON!

COAL — H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché 1er sept 6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)

COAL — MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 591 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nagasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 388 rue du Camp.
A. J. Wickes, 108 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 252 rue Villeré.
George Stenernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Durstin, 26 rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1 an

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brûlé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot		$100,000
1 lot		50,000
1 lot		20,000
1 lot		10,000
2 lots de $5000		10,000
4 lots de $2500		10,000
20 lots de $1000		20,000
50 lots de $500		25,000
1200 lots de $100		120,000
2000 lots de $50		100,000
LOTS D'APPROXIMATION:		
100 lots d'approximation de $200		20,000
100 lots d'approximation de $100		10,000
100 lots d'approximation de $75		7,500
TOTAL:		
3580 lots (en or) s'élevant à		$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Look Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES JUDICIAIRES.

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vennier, cl-devant voyer, le 26 d'avril 1860 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 39 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—31

Joseph Turcotte vs Blancand et Jorda.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans — No. 6949—

En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans la susdite cause, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 12 janvier 1876, et les jours suivants, à 10 heures et demie A. M., les propriétés ci-après décrites, savoir:

LES MARCHANDISES ET MEUBLES qui se trouvent dans le magasin connu sous le nom de Magasin Rouge No 1 situé sur la Levée, entre les deux marchés, deuxième district de cette ville, d'après l'inventaire qu'on peut voir en mon bureau; également, le droit d'occuper le magasin connu sous le nom de Magasin Rouge No 1, situé sur la Levée, entre les deux marchés, deuxième district de cette ville, jusqu'au 1er juillet 1876. Le bail du dit magasin, qu'on les défendeurs, et que ceux-ci tiennent par un loyer de.....cent cinquante piastres par mois, sera aussi vendu en vertu du présent avis. L'acquéreur n'aura pas à assumer le loyer payable mensuellement, d'après le bail; l'enchère sera simplement une seule somme à payer immédiatement pour le droit d'occuper le dit magasin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
12janv—1f

Frank Canepa vs. la dame Delphine Mayneu, épouse de J. B. Victor Benit.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8,287—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 1er de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1° UN terrain situé au faubourg Tremé rue Tremé, entre celles Ste-Anne et Du maine, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cinquante et un suivant plan dressé par Bourgerol, ci-devant arpenteur, le 7 août 1838 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, au livre de ses plans sous le No 44. Le dit terrain ayant mesure américaine trente-deux pieds deux pouces quatre lignes de face sur cent cinq pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain No Quatre, de l'autre par le terrain No Six et derrière par le numéro Deux.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° UN terrain situé au faubourg Trémé de cette ville, désigné par le numéro Dix de l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman, suivant plan dressé par Henry Moellhausen, ci-devant voyer, le 8 juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain ayant mesure américaine, trente-neuf pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 déc—3t

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lassade.

EN vertu et en conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Simon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Théodore Lassade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits,

Le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges qui s'y rattachent, y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinquante-quatre milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue", désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan désigné par le No 1 dressé par J. H. Gémecourt, déposé du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1865 et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Le dit morceaux de terre se touchent; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississipi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapportent l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ 70 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une ache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

O. D. SARPY, Shérif de la Paroisse Plaquemines.
14janv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.

Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Simon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 1er décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, au-dessus, par la terre de la dite succession, et, au-dessous, par d'autres terres de la dite succession, ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 345 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.

OSCAR B. SARPY, Shérif de la paroisse Plaquemines.
27déc—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan, A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecaze,
E. Saloy, H. Lebasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
fév—1an

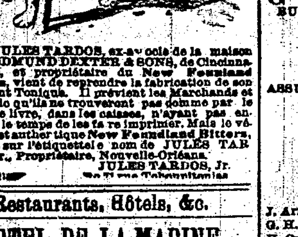

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils le trouveront pas donné par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de le faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.

Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada, et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107......Rue de la Douane......107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de France; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Liquidation.

M JOSEPH LAVIZZO, coin Chartres et St-Louis, de retour d'Europe, informe sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne que désireux de liquider, pour cause de maladie il vendra tout son stock au plus bas prix.

Les réparations seront faites comme par le passé avec soin et promptitude.
13 Déc—1m. D. M. J.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour clore l'intérêt d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées en ville et bien améliorées:

1° LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos. 341, 343 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs de cette partie populeuse de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises sèches au détail.

2° La maison à étages, en briques et mansardé, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires pour une résidence.

3° L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle fait face à la Place Washington, a trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4° Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5° La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 128 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles, 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraire d'avocat) et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15,16,23,30—5fév au 2

Une charmante résidence cottage.

Avec jardin,—à l'angle des rues Laharpe et Johnson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'enchère publique,

La charmante résidence cottage—avec jardin—formant l'angle N. O. des rues Laharpe et Johnson, en face du bel asile des "Petites Sœurs des Pauvres."

La propriété se compose de 6 terrains, dont quatre font face à la rue Laharpe, et ont 60 pieds 5 pouces 2 lignes de face, sur 90 pieds de profondeur; la façade à la rue Johnson. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un grand et agréable cottage, bas, à bonne et à mansarde; cuisine, etc. Les deux autres terrains ont ensemble 30 pi. de face à la rue Johnson, sur 99 pieds de profondeur.

C'est une excellente occasion pour un acheteur qui cherche un quartier tranquille et qui est près de la campagne. La propriété sera vendue sans réserve.

CONDITIONS—Un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat et le transfert de la police d'assurance.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr James Fahey, notaire Public.
6 jan—

La jolie maison basse, en briques, à mansarde, au No 295 de la rue Dauphine, près la rue de l'Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu—

La jolie et agréable maison, basse, en briques et à mansarde, portant le No 295 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Quartier et Hôpital. Le terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Situé près de la rue de l'Esplanade, dans une rue pavée en pierres plates, dans un voisinage tranquille et respectable, à proximité du centre des affaires et des théâtres, la propriété offre de très grands avantages comme résidence.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) s'il y a procès; transfert de la police d'assurance, également, par l'acquéreur, de toutes les taxes de 1875 (payables en 1876) qui s'élèvent au jour de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr E. Bouny, notaire public.
6 jan—

MAGASIN ET MAISON DE PRIX.

Propriétés dans le deuxième et le troisième district.

Succession de feu Cyprien Dufour.

No 34,399. Deuxième Cour de District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 22 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 décembre 1875 et signé le 17 décembre 1875, dans la susdite succession—les propriétés foncières suivantes de prix.—

1.—Un certain terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Royale et Bourbon. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant le magasin et maison en briques, bien bâtis, portant le No 79, de la rue Bienville.

Il sera vendu, avec cette propriété, 29 actions de $50, de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété—laquelle obligation devra être assumée par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication.

La partie supérieure est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $500 par an—le magasin à raison de $ 6 par mois.

Trois certains terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Quartier Bourbon et Dauphine. Les dits terrains sont désignés par les lettres A, B et C, sur un plan de M. H. Pilié, arpenteur, daté du 20 décembre 1875 et déposé aux bureaux de l'encanteur.

Le terrain "A" forme l'angle N. O. de l'angle des rues Bourbon et Quartier, il a 34 pieds, 7 pouces de face à la rue Bourbon, sur 42 pieds de profondeur et face à la rue Quartier; ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la belle et agréable maison en briques à étage, bien bâtie, désignée par le No 282 de la rue Bourbon.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876 à raison de $900 par an.

3. Le terrain "B" touche au terrain ci-dessus décrit; il a 21 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 81 pieds entre lignes parallèles; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la jolie maison basse, en briques, désignée par le No 287 de la rue Bourbon.

4. Le terrain "C" touche à la susdite propriété dans le fond; il a 44 pieds 5 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 65 pieds 3 pouces de face à la rue Quartier; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent les maisons basses, en briques, désignées par le No 85 de la rue du Quartier.

Cinq terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Derbigny et Claiborne. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 5 sur un plan de M. L. H. Pilié, daté du 20 décembre 1875.

1. Le terrain No 1 forme l'angle S. E. de l'angle des rues Derbigny et Kerlerec; il a 30 pieds 3 pouces de face à la rue Derbigny, sur 71 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Kerlerec; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage double en bois, cuisine, cuve, etc.

6. Le terrain No 2 touche au terrain No 1; il a 22 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur 71 pieds 10 pouces de profondeur.

7. Le terrain No 3 touche au terrain No 2; il a 23 pieds 8 pouces de face à la rue Derbigny sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un cottage bas en bois, cuisine de la rue, cuve, etc.

8. Le terrain No 4 touche au terrain No 3; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent une maison en bois et à étage, couverte en ardoises, cuve, etc.

9. Le terrain No 5 touche dans le fond, à la propriété ci-dessus décrite; il a 23 pieds 9 pouces de face à la rue Kerlerec, sur 63 pieds 3 pouces de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage en bois, ayant 4 chambres, cuisine, cuve, etc.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit ou comptant au choix des acquéreurs. Les billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause pénale par laquelle les acquéreurs s'engagent à payer les honoraires d'avocat (fixés à 5 pour cent) si les billets en partie ou en totalité) donnés en paiement étaient mis en procès pour recouvrement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés au gré des vendeurs, et les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année courante 1876.

Aussi les taxes d'Etat pour 1875 dues, ainsi que les prix d'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.
21déc—21, 2 déc—1,8,15, 22 jan

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS,

INCORPORÉE EN 1868,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, F. Thormachlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling,
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. O. PALMER, président.

JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
B. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

JOHN WALTON, caissier.
12 oct 75—1 an.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

Taxes de desséchement

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage) à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a CONTRÔLE des mandats de desséchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Clous, casse-tête, enclumes, charrues, &c.

PAR D. E. MORPHY & SON,—A. E. Morphy encanteur. Il sera vendu, SAMEDI, 15 janvier, à 11 heures du matin, aux magasins No 18 [illegible] des Magasins, pour compte de qui il appartient—

202 barils de Clous; aussi casse-têtes, enclumes, charrues, &c., légèrement endommagées.

Conditions—comptant. 15 jan

PAR R. M. MONTGOMERY.

Positivement les derniers trois jours,

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI,

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY,—R. M. Montgomery, encanteur.

Faillite.

Le fonds d'une maison en gros, à l'encan. Vente importante pour le commerce et pour le public.

Plus de $174,000 de marchandises sèches étrangères et américaines à l'encan.

Grande vente de faillite, de marchandises sèches, au vente

Magasin No 100 de la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.

Il sera vendu, à partir de LUNDI, 10 janvier 1876,

Une grande consignation de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant: draps anglais, français, allemands et écossais, de toutes nuances et couleurs; tweeds et casimirs de fantaisie; beavers Furback, Moscou et Esquimaux; chinchillas, étoffes à gilets de dessous, à manteaux, etc. châles écossais, français allemands, [illegible], cachemire, queensland, ottomans, dentelle et autres châles fashionables.

Une grande variété d'étoffes à robes, telles que soieries épaisses noires et en couleur, satins, popelines d'Irlande et de Lyon, mérinos tout laine, mousselines laine, draps satin, serges, jo le plaids importés, alpacas, draps impératrice, etc., etc.

Un assortiment très riche et rare, de soie de Lyon, velours, valentines et peluche fine, indiennes, cotons blancs et coton écrus, serge d'une à trois yardes. Un beau choix de couvertures anglaises et américaines, flanelles; bonneterie, gants, &c., pour dames, messieurs et enfants; un stock choisi de tapis velours, Bruxelles, Axminster, Ingrain, tapisserie, devant de cheminée, &c., &c., de qualités moyennes et des qualités les plus fines; quilts turcs et en piqué; une variété d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

La vente aura lieu tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. Le stock sera vendu—au comptant—sans réserve et en lots au gré des acheteurs.

Heures de vente: 10 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 7 heures et demie du soir.
26 oct—

Dépôt du Bitter des Arabes,

73......Rue DECATUR......73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui régit et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en un faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER;

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

Banque d'Epargne des Citoyens GRUNEWALD HALL.

No. 29 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. [illegible]

1876.

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.

SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,

JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,

COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques [illegible] donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,

Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 1oct—3m—t.

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		100,532 06
Sur les risques d'incendie	80,039 96	
Sur les risques maritimes	14,363 80	
Sur les risques de rivière	6,128 30	100,532 06
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	25,356 54	
Sur les risques maritimes	6,535 07	
Sur les risques de rivière	180 11	32,271 72
		67,260 34
Moins cent remis aux as	7,315 94	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	3,705 49	
Loyer	2,700 00	
Primes retournées	1,091 80	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 68	41,378
Réserves pour les risques non terminées au 30 avril 1874		$ 5,338
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	[illegible]	
Prêts sur gages	[illegible]	
Billets pour primes à courte échéance	[illegible]	
Actions de banque et autres actions	[illegible]	
Biens fonciers	[illegible]	
Primes en voie de perception	[illegible]	
En banque	[illegible]	
Total de l'actif		$271,58

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Dans l'affaire de la mineure Marie Francoise alias Elvina Barbier.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,[illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 15 janvier 1876, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

1. Un lot de terre [illegible] dans le Troisième District [illegible] rues Craps, Marigny et Champs Elysées [illegible]

2. Les lots [illegible] face à la rue Marigny [illegible]

3. Un lot de terre, dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues des Champs Elysées, Français, Prosper ou Derbigny, [illegible]; ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie sur le devant, grands cabinets et une citerne, jardin, etc. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an, en billets portant cinq pour cent d'intérêts à la date et avec hypothèque. Les acheteurs auront à payer les taxes collectables en 1876, [illegible] et se conformeront aux clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Th. Buisson, Notaire Public, aux frais des acquéreurs. 14 janv—

Vente positive et sans réserve pour effectuer un partage.

Bonne petite maison rue Girod No 492.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 janvier 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant [illegible] pieds de face à la rue Girod sur [illegible] pieds de profondeur, entre les rues Union et Bagatelle, ensemble une maison à deux chambres, une cuisine, citerne, puits, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billets portant 8 p. c. d'intérêts de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Mr Durel, notaire public, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes de 1875 payables en 1876 et les taxes de 1876 et le [illegible]. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. 13 jan—

Vente sans réserve d'une propriété rue Prieur No 329.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 janvier 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale,

UN LOT DE TERRE mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 118 pieds de profondeur entre Laharpe et Lapeyrouse. Ensemble, une maison double de [illegible] chambres, cuisine de deux pièces, citerne de 2000 gallons, puits, latrines, arbres fruitiers, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Th. Buisson, notaire public, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes de 1875 payables en 1876, [illegible]. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. 11janv—

Bonne petite propriété rue Columbus No. 92.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville, SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant [illegible] 11 pouces 5 lignes de face à la rue Columbus entre les rues Villeré et Robertson, sur [illegible] pieds de profondeur. Ensemble une maison construite sur ce rue ayant trois pièces et autres bâtisses construite de l'intérieur du dit lot, ayant quatre chambres. Le tout divisé en deux logements. Citerne, latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an en un billet portant 8 pour cent d'intérêt, de date et hypothèque.

Acte pardevant Th. Buisson, notaire public, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes de 1875 payables en 1876 et le [illegible]. L'acheteur se soumettra aux clauses [illegible] d'usage. 5 jan—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de	$ 1,902 76	
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions	10,613 50	
Total des recettes		$ 11,516 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	[illegible]	
Waterworks	[illegible]	
Taxes de drainage	[illegible]	
Gardien de l'Asile	[illegible]	
Médecins	[illegible]	
Pharmaciens	[illegible]	
Collecteur (sa commission)	[illegible]	
Secrétaire	[illegible]	
Annonces et frais de bureau	[illegible]	
334 bons de secours	[illegible]	
Fournitures, ustensiles et lingerie	[illegible]	
Provisions	[illegible]	
Réparations à l'Asile et au tombeau	[illegible]	
Gaz et charbon	[illegible]	
Inhumations	[illegible]	
Funérailles	[illegible]	11,48 [illegible]
Balance en caisse 28 novembre 1875		$ 30 [illegible]
Caisse de Bienfaisance:		
Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	[illegible]	
Reçu pour quotités de membres honoraires	[illegible]	
Net produit du Pique Nique (Juillet 1875)	[illegible]	
A déduire: 25 admissions à $11 00	[illegible]	
Aux inondés de France	[illegible]	
Collecteur (sa commission)	[illegible]	
Balance en caisse		$ 1,04 [illegible]
Actif de la Société:		
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	[illegible]	
50 actions à $10	[illegible]	500 00
Actif net		[illegible]

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874, la société se composait de	1053 membres	
Admis depuis cette époque	[illegible]	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	[illegible]	
Démissionnaires	[illegible]	
Rayés en France aux frais de la Société	[illegible]	
Expulsés	[illegible]	
Décédés à l'Asile	[illegible]	
Décédés à domicile	[illegible]	
Rayés aux assemblées générales	132	
Effectif actuel		1069 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	[illegible]	
Membres honoraires	[illegible]	
Pensionnaires à l'Asile	[illegible]	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	[illegible]	
Membres actifs	934	total égal 1069 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant [illegible]

Service médical.

Le rapport du Dr Tous rechargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui ont séjourné 2610 journées.

Pour le 2nd District, le Dr D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2095 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 539 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 28 novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 168.
M. Mana, vice président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue Petetin 10 } Formant le comité d'administration.
L. Monant, rue du Maine 29
J. Rivard, rue Bourgogne 120 } Formant le comité d'admis.
J. Soudain, rue d'Orléans 211
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 260
A. Maillé, rue Poydras 175
J. P. Du rey, Marché Dryades 47-49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 33.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville. De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Rampart.

Pour la partie inférieure à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Poydras. Dans le 3ème District jusqu'à la Sta ion des chars de la rue du Maine. 3ème District sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Bouyer, 275 rue Ste-Anne.

Collecteur—P. P. CHABERT, 354 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.

Médecins—Pour l'Asile, Dr TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 415 Décatur. Office, coin Magazine et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, SCHWEITZER.

Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1875.
24 déc—5t

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur les livres des personnes sollicitant du travail.

Hommes	[illegible]	
Femmes	[illegible]	287
Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.		
Hommes	164	
Femmes	[illegible]	210

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hays, de Bassest, et de Villeneuve. Les soins ainsi que les médicaments fournis par Mr A. Dias, pharmacien ont été à titre gratuit. La société leur a voté des remerciements sincères.

Les cours d'anglais ont continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 513 59	
Collections pendant l'année	1110 85	$1624 44
Dépenses.		
Bons de secours délivrés donnant droit à 203 logements et 406 repas	112 35	
Secours en argent	44 80	
Aux inondés de France	50 00	
Cours d'anglais (professeur)	177 00	
Loyer, location du bureau	360 10	
Frais divers, annonces, imprimés	197 13	$1452 43
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 172 17

J. B. MONDHEGOT, Secrétaire.
23déc—4t J.V.S.D.